

# L'ÉCONOMIE NON OFFICIELLE

par

Xavier GREFFE (1)

**RÉSUMÉ.** — Depuis un certain nombre d'années, les expressions d'économie non officielle, d'économie souterraine, d'économie immergée, etc. ont fait leur apparition dans l'analyse économique. Au-delà de leurs correspondances ou au contraire de leurs discordances, elles ont surtout pour objectif de montrer que le développement de certaines activités, telles le travail domestique, les activités illicites ou même le travail communautaire doit être associé à celui de la crise vis-à-vis de laquelle elles joueraient un rôle d'amortisseur. Ainsi l'économie non officielle permettrait-elle d'assurer plus d'occupations que le nombre d'emplois officiellement recensés, d'élargir les possibilités de consommation, de relever la croissance réelle, voire même de diminuer la hausse des prix, à la limite de ramener la stagflation à un phénomène tout à fait superficiel. Mais cette lecture optimiste des faits est loin d'être vérifiée lorsque l'on se penche avec plus d'attention sur les différentes composantes de cette économie non officielle, et rien ne permet plus de dire alors qu'il s'agit d'une « autre économie », aujourd'hui en germe mais permettant demain de résoudre les problèmes de la crise, voire même de l'aliénation dans le travail. Aucune des composantes en cause ne débouche sur des situations à la fois meilleures et représentatives. Le problème n'est donc pas réglé : faut-il voir dans l'économie non officielle des mécanismes permettant d'échapper aux coûts de la crise ou s'agit-il d'un discours quelque peu apologetique sur la débrouillardise ?

**ABSTRACT.** — **THE UNOFFICIAL ECONOMY.** *Since sometime the words unofficial economy, underground economy, submerged economy, etc. appear in economic literature. Whether they cover the same meaning or not, they all aim at showing that the development of certain activities such as domestic work, illicit pursuits or even community activities is to be associated with the development of the economic crisis which they might palliate. Unofficial economy would provide more jobs than are officially registered, would widen the possibilities of consumption, increase real growth and even lower the inflation rate, at the extreme stagflation would become a superficial phenomenon. But this optimistic view of things does not prove true when the different components of this unofficial economy are examined closely, and there is nothing to show that it is a "new economy", now budding but which in the near future would resolve the problems of the crisis and even of alienation through work. None of the components lead to better and representative situations. The problem is not solved: can one find in the unofficial economy the mechanisms that might lessen the costs of the crisis or is the discussion quite futile?*

## SOMMAIRE

<b>Introduction.</b> . . . . .	96
<b>1. Qu'est-ce que l'économie non officielle?</b> . . . . .	97
1.1. Quelle définition? . . . . .	97
1.2. Pourquoi l'économie non officielle se développe-t-elle? . . . . .	99
1.3. Peut-on mesurer l'économie non officielle? . . . . .	103

(1) Professeur à l'Université de Paris-I, Laboratoire d'Économie sociale, E.R.A., C.N.R.S., n° 814, 90, rue de Tolbiac 75013 Paris.

<b>2. Analyse économique et économie non officielle.</b> . . . . .	105
<b>3. Quel rôle l'économie non officielle peut-elle tenir ?</b> . . . . .	107
<b>Bibliographie.</b> . . . . .	117

Alors que les décennies soixante et soixante-dix s'étaient ouvertes sur la perspective d'une croissance soutenue et d'un progrès social continu, les débuts de la décennie quatre-vingts sont caractérisés par des hypothèses des plus pessimistes. Il ne s'agit plus de discuter du contenu de la croissance ou de l'efficacité des mécanismes susceptibles d'en répartir les fruits. Il s'agit plutôt de délimiter le poids des contraintes à venir, de savoir si le pouvoir d'achat devra ou non diminuer et si, faute de faire progresser le niveau de vie des ménages, on ne devra pas chercher d'autres valorisations des niveaux et du cadre de vie.

C'est dans cette perspective, nous semble-t-il, que le concept d'économie non officielle mérite d'être situé, et que l'on peut y percevoir sa signification au-delà de l'exacte importance quantitative de cette dernière, importance fort mal délimitée comme nous le verrons plus bas. Par « économie non officielle », on entend toute une série d'activités qui se déroulent en marge des normes dominantes de la division du travail, du salariat et de la protection sociale qui lui est associée. On y placera donc simultanément le travail domestique, le travail au noir, certaines activités reposant sur des principes de coopération inter-individuelle, le travail autonome, etc. l'imprécision de ces catégories n'étant que la conséquence logique du caractère résiduel du concept de base. Or, pour beaucoup d'économistes, ces composantes de l'économie non officielle se seraient considérablement développées ces dernières années, soit pour répondre aux contraintes du chômage, soit en réaction contre la division industrielle du travail et ses effets de dévalorisation du capital humain, soit pour dépasser les formes d'aliénation liées à la marchandisation croissante des activités sociales. De là à considérer que cette économie non officielle constitue un modèle alternatif à « l'économie officielle » et que son développement puisse augurer d'une transformation radicale de la société, il n'y a qu'un pas à faire que certains franchissent bien vite. Pour J. L. Beau, les formes de cette économie constituent les premiers symptômes d'une « société conviviale » où l'homme pourrait « réaliser sa vocation à l'universalité et développer l'intégralité de ses aptitudes au lieu d'avoir à subir la dramatique mutilation que lui impose en fait la division du travail » [5] (1). Mais même sans aller aussi loin, d'autres n'hésitent pas à voir dans ce nouveau système une modalité de fonctionnement durable de toute une partie du système économique. Ainsi que le laissent entendre J. Amado et C. Stoffaes [1], nous irions vers une société duale, « société divisée

(1) Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie *in fine*.

volontairement en deux grands sous-ensembles d'activités et d'individus, complémentaires et différents. D'une part, un sous-ensemble adapté aux technologies nouvelles, intégré à l'espace mondial, fait d'hommes modernes aptes à manier l'informatique et les techniques de pointe, ainsi que les langues étrangères, passant une partie de leur temps à l'étranger. D'autre part, un sous-ensemble incarnant l'héritage de nos traditions culturelles, constituées d'organisations isolées de la concurrence internationale et faisant pénétrer plus lentement la technologie moderne, d'institutions de redistribution, d'hommes moins mobiles, d'un revenu moindre, d'un mode de vie plus convivial et plus classique » [1].

Le dossier de l'économie non officielle est donc ouvert avec d'autant plus d'acuité qu'au-delà de l'analyse de ce phénomène se pose le problème de son rôle dans les difficultés rencontrées aujourd'hui par les économies développées et c'est sous ce double angle que nous l'aborderons. Il convient d'ailleurs de noter qu'un certain nombre d'idées qui lui sont associées ne sont pas neuves et qu'on les trouve déjà dans la pensée des premiers théoriciens du mouvement coopératif [64]. Mais on ne peut nier l'actualité d'un tel concept au moment où l'on ne cesse de s'interroger sur l'avenir de notre système économique et les moyens de réduire le coût social de la crise. Pour rendre compte de ce dossier, nous procéderons en trois temps.

Dans une première étape, nous nous efforcerons de délimiter ce que l'on entend aujourd'hui par économie non officielle : contenu, raison d'être, appréhension statistique, etc. Dans un second temps, nous essaierons de voir si les instruments de la théorie économique peuvent en rendre compte soit au niveau de l'explication, soit au niveau de l'évaluation. Nous envisagerons enfin le rapport de l'économie non officielle à la crise : celle-ci est-elle susceptible de modifier le « déroulement » de la crise, d'en atténuer certains effets et de préfigurer un nouveau système ou ne joue-t-elle qu'un rôle marginal dans ce contexte, ce qui réduirait alors le rôle d'amortisseur de la crise que certains économistes ont tendance à lui prêter trop rapidement.

## **1. QU'EST-CE-QUE L'ÉCONOMIE NON OFFICIELLE ?**

Pour « situer » l'économie non officielle, nous nous efforcerons de voir simultanément ses tentatives de définition, les raisons de son développement et les efforts de mesure auxquels elle a donné lieu. De fait, aucun de ces examens n'apporte en lui-même des éléments clairs et bien établis, ce qui tend à justifier l'ambiguïté de cette réalité dite non officielle, et le caractère relativement récent et peu approfondi des analyses qui lui ont été consacrées.

### **1.1. Quelle définition ?**

Il existe aujourd'hui plusieurs interprétations du domaine de l'économie non officielle, celle-ci étant souvent liée à la problématique adoptée au départ.

Pour les statisticiens et les Comptables Nationaux [49], l'économie non officielle ne peut que recouvrir « des activités qui au terme du Système de Comptabilité Nationale devraient être comprises dans le Produit Intérieur Brut, mais qui en pratique risquent d'être omises du fait qu'une ou plusieurs des parties en cause tentent de les dissimuler aux autorités ». On regroupera sous ce couvert trois types d'activités : les transactions légales non déclarées (travail au noir, services de voisinage, etc.), la production de biens et de services illégaux (trafic des stupéfiants, ventes d'alcool prohibées, etc.), les vols commis par les salariés (système de la perruque ou prélèvement de marchandises sur les lieux de travail, gonflement des frais de représentation, etc.). On aura alors tendance à parler plutôt d'« économie souterraine », et certains éléments que d'autres optiques feront rentrer dans la sphère de l'économie non officielle en seront délibérément exclus, telles l'autoconsommation et une partie de la production domestique puisque traitées de manière conventionnelle dans le Système de Comptabilité Nationale. Ce rejet d'une grande partie de la production domestique en dehors de la P.I.B. comme de l'économie souterraine est donc très ambigu, puisqu'il conduira à sous-estimer la taille de ce que certains appelleront l'économie non officielle et *a fortiori* les interprétations que l'on serait tenté d'en tirer quant au fond.

Aussi d'autres observateurs, tel Pierre Rosanvallon [53] proposent-ils d'associer sous le couvert de l'économie non officielle non seulement la production illégale — au sein de laquelle on insistera surtout sur le travail au noir — mais l'économie domestique dont le développement serait de nature à modifier certaines idées reçues sur le fonctionnement du système économique. Le débordement des définitions comptables les plus strictes permettrait alors de donner plus de cohérence à la représentation d'une économie différente, que l'on serait désormais tenté de qualifier de non officielle plutôt que de souterraine. Certains de ces éléments étant visibles à l'œil nu, on viserait donc ici tout ce qui se situe en marge des marchés officiellement sanctionnés par la loi.

Mais on peut se demander si l'on ne devrait pas aller encore plus loin, quitte à rendre plus difficile l'appréhension du concept. Au-delà des critères formels et officiels de l'organisation des marchés et de l'organisation corrélative du secteur public non-marchand, ne doit-on pas prendre en considération certaines activités qui tentent d'établir de nouveaux rapports entre producteurs et consommateurs, de remettre en cause les normes de la division du travail, etc. ? Il s'agirait en quelque sorte d'activités reposant sur un travail autonome, cette « autonomie » venant de la conjonction des deux critères précités :

- la non-division du travail, ce qui permettrait un épanouissement plus grand de l'individu dans ses activités, puisque contrôlant, maîtrisant mieux l'activité productive à laquelle il participe, seul ou en coopération avec d'autres;
- la proximité de la production et de la consommation, ce qui permet une meilleure maîtrise des conditions de vie.

Ce travail autonome pourrait s'exprimer à travers des formes différentes qui iraient de l'économie de Robinson Crusoe aux communautés en passant par les services de voisinage, les coopératives, etc. à condition toutefois qu'il ne s'agisse

pas d'un simple cadre juridique. On peut en outre être tenté d'y attacher deux autres formes d'activité qui s'inspirent plus ou moins des critères qui viennent d'être décrits : l'expérimentation sociale et la petite production marchande locale.

L'expérimentation sociale a été définie de manière excellente par M. Schiray et S. Silgal comme « des actions menées par des groupes ayant une emprise sur une situation relativement délimitée pour apporter des solutions propres à leurs problèmes en modifiant leurs rapports avec l'État et les marchés ». En soi, cette expérimentation sociale se rapproche du travail autonome, mais il convient de signaler dès maintenant qu'elle est loin de se réaliser en marge des normes dominantes, d'être non officielle. On constate au contraire qu'elle donne lieu à une organisation institutionnelle par l'État et les collectivités locales ce qui conduit à lui réserver une place à part [54].

La petite production marchande locale ne respecte généralement pas le premier critère. Mais dans la mesure où elle reste liée à la satisfaction de besoins exprimés dans le voisinage immédiat des conditions de production, on peut dire que les relations entre consommateurs et producteurs sont très différentes de ce qu'elles sont sur un marché ordinaire, et qu'à partir de ce moment-là on ne peut plus vraiment parler de travail abstrait (ce qui peut aller très vite). En fait ce critère suggéré par certains auteurs nous paraît lié au « passage » de la valeur d'usage à la valeur d'échange, ou à celui de la Production Marchande Simple à la Production Marchande Capitaliste, sans qu'il soit possible de le situer très bien : c'est en quelque sorte l'expression la plus lâche des services de voisinage, celle qui, pour un peu, ouvrirait la voie à la spécialisation et au marché officiel. Sans nier la pertinence de cette forme, on peut cependant dire que ses contours sont des plus flous.

À défaut de définir l'économie non officielle par des formes trop strictes, on en met à jour un « esprit possible ». En étant donc très conscient des problèmes de mesure et de frontière qu'une telle extension de l'économie non officielle ne manque pas de poser, nous pensons néanmoins que la prise en considération d'un triple fondement : travail domestique, travail « illégal » et travail autonome constitue le point d'ancrage le plus intéressant, rejoignant ici en grande partie la position défendue par Jay Gershuny ([22], [24]). Ce que la Comptabilité Nationale et l'évaluation du P.I.B. perdront à cette définition, l'analyse des problèmes actuels du système économique le gagnera, et c'est bien aujourd'hui l'essentiel.

## **1.2. Pourquoi l'économie non officielle se développe-t-elle ?**

Les facteurs de l'économie non officielle sont aujourd'hui recherchés dans cinq directions : l'analyse de l'emploi faite par J. Gershuny, les nouvelles aspirations face au travail et au temps, la modification des structures démographiques, l'inversion du mouvement d'urbanisation, et la remise en cause des structures traditionnelles de l'intervention publique.

L'approche la plus « raisonnée » de l'économie non officielle est très probablement celle de Jay Gershuny, encore que ses définitions et les conclusions qu'il en tire soient souvent contestables [21]. Pour Gershuny, il a toujours existé chez les économistes une idée fautive selon laquelle le développement des services serait illimité. Par voie de conséquence, les problèmes d'emploi qui ont successivement existé au niveau du secteur « primaire » ou du secteur « secondaire » sous le double effet de la saturation de la demande et de la productivité croissante du travail seraient solubles du fait de ce caractère illimité des besoins en matière de services ou d'activités tertiaires et de l'absence de gains de productivité sensibles dans ce domaine. Ce point de vue a été repris et popularisé il y a quelques années dans l'ouvrage de Daniel Bell [6] pour qui il y a identification entre la phase post-industrielle et la satisfaction par la société de besoins illimités en matière de services. Or cet optimisme en matière d'absorption de la main-d'œuvre est aujourd'hui démenti, sans que l'on puisse d'ailleurs dire que ce chômage croissant ait débouché sur des changements politiques ou économiques majeurs dans ces sociétés post-industrielles [53]. Il ne semble donc pas que le développement des services tertiaires ait joué le « rôle » prévu et on peut en outre procéder aux constatations suivantes dans la ligne de sa démonstration :

– la notion de service est ambiguë et on peut même dire qu'elle est tautologique : le service est défini comme la catégorie résiduelle de l'industrie où il n'existe pratiquement ni gain de productivité ni même division du travail marquée. Or rien ne permet de dire que les services ne puissent faire l'objet de gains de productivité, ce qui fait que leur développement ne peut plus être synonyme de création d'emploi;

– les besoins en services n'ont aucune raison d'être illimités : on constate que la consommation de services peut stagner (l'Éducation et la Santé constituant les contre-exemples les plus connus) [21]; plus important encore, on constate que la loi d'Engel est loin d'être vérifiée, et que les ménages tendent à substituer l'achat de biens de consommation durables à celui de services comme en témoigne notamment l'étude des budgets de dépenses des ménages dans le cas de la Grande-Bretagne et des États-Unis. La raison la plus couramment avancée de ce dernier mouvement réside dans l'évolution des prix relatifs des services et des biens de consommation durables, les premiers s'élevant par rapport aux seconds [10]. Mais quelle que soit l'explication avancée : effet-prix ou préférence des individus, la tendance à l'autoproduction de services à partir de l'achat et de la détention de biens de consommation durables devient indéniable. Les ménages ou les individus satisfont un nombre croissant de besoins en matière de services par eux-mêmes, réduisant d'autant leur satisfaction par le marché officiel, et Jay Gershuny de citer la conduite de son automobile en lieu et place des transports collectifs, ou encore le lavage de son propre linge chez soi au lieu de recourir au service des blanchisseries, etc. [23].

Avant de voir les deux conclusions que J. Gershuny tire de cette évolution quant au développement de l'économie non officielle, on pourrait se demander si les politiques de l'emploi ne sont pas susceptibles d'inverser cette tendance. Jay

Gershuny semble prévenir cet argument en s'attachant à montrer que les « subventions à l'emploi », présentées comme l'instrument le plus avancé de telles politiques sont parfaitement inefficaces. Selon lui les subventions à l'emploi peuvent prendre deux directions : subventionner la production de biens industriels, ou subventionner la production de services. Dans le premier cas elles sont inefficaces car elles supposent que les retournements d'activité ont un caractère systématiquement conjoncturel alors même qu'ils peuvent être définitifs comme en témoigne la transformation rapide des marchés en période de redéploiement. Dans le second cas, elles seraient inefficaces car elles se heurtent à la satiété de la demande en matière de services, notamment dans le cas des services publics où de telles subventions présentent en outre la caractéristique d'entraîner des pressions fiscales absolument intolérables.

L'évolution de ces problèmes d'emploi constituerait donc un double facteur de renforcement des activités non officielles :

- soit parce que ne trouvant plus de travail sur les marchés « réguliers » de biens et de services, un certain nombre d'individus chercheront à trouver un « emploi » dans des activités non protégées, par exemple dans tout le secteur des activités illicites et du travail au noir;

- soit parce qu'en raison de certains effets-prix et de la difficulté croissante d'obtenir des revenus marchands, un certain nombre d'individus chercheront à produire directement certains biens et services nécessaires à leur consommation ce qui vient renforcer le travail domestique et lui offrir des perspectives de développement considérable.

Pour Jay Gershuny ces deux arguments joueront dans le sens du développement de l'économie non officielle et de ses principales composantes.

Une seconde justification de l'économie non officielle peut être trouvée dans les phénomènes liés de la contestation du contenu du travail et dans la remise en cause des modes d'utilisation du temps.

La crise du « travail » et la remise en cause des conditions de travail n'est évidemment pas un phénomène nouveau et il serait complètement absurde de faire reposer l'émergence d'une quelconque économie non officielle sur leur dégradation intrinsèque. Ce qui est par contre plus actuel c'est la remise en cause des mécanismes de distribution des gains de productivité dans l'économie qui, au lieu d'apparaître sous la forme d'une réduction du temps de travail et d'une amélioration de ses conditions, vient gonfler les marges de profit ou le cas échéant augmenter les salaires [20]. Le profil d'un nouveau mode de développement apparaît alors derrière l'éventualité d'un autre partage des gains de productivité : en diminuant le temps de travail salarié, ce sont de nouvelles plages de temps qui sont ouvertes à des activités non marchandes et donc à la possibilité d'autosatisfaire ses propres besoins en autoproduisant les services correspondants. Le problème n'est donc pas, comme l'a trop souvent indiqué la théorie économique, de ramener la réduction du temps de travail à un arbitrage à la marge entre travail et loisir, mais de mettre à jour d'autres modes d'utilisation du temps, d'autres structures de consommation et, comme nous l'avons longuement montré par ailleurs, d'autres structures de production. En ce sens le

partage du travail et le nouveau mode de consommation sont à l'interface de deux stratégies contradictoires : une stratégie patronale de concession limitée qui renoncerait à la production marchande de certains services pour les contrôler indirectement par une emprise croissante sur les biens de consommation durables; une stratégie de transformation sociale qui, à travers le partage du travail, viserait une réduction progressive des activités marchandes au profit d'activités qualifiées – faute de mieux – d'autonomes.

Mais outre le caractère quelque peu utopique d'un tel projet, rien ne permet de dire que c'est bien ce qui se trouve derrière l'économie non officielle. Car une chose est de constater la remise en cause liée des modes d'utilisation du temps et des conditions de travail, et autre chose est d'expliquer l'économie non officielle et son développement sur la base de cette problématique. S'il en était bien ainsi, ses formes identifiables devraient être synonymes de libération, de moindre inégalité, d'épanouissement... en un mot le contraire de ce qu'elles sont dans bien des cas.

La modification des structures démographiques est aussi présentée comme un facteur de développement de l'économie non officielle. La dislocation de la famille élargie et l'abaissement de l'âge de départ de nombreux enfants de leur milieu familial empêchent certains réseaux de solidarité ou de redistribution de jouer et conduisent très vite un certain nombre de jeunes à subvenir à leurs propres besoins. N'ayant pas dans de nombreux cas à assumer de charges de famille, ils sont censés chercher dans la mesure où cela leur est possible des activités valorisantes et échappant aux implications d'un travail salarié. Ce mouvement permettrait ainsi d'expliquer certaines des formes de l'économie non officielle notamment celles liées au travail communautaire.

Dans le même ordre d'idées, l'« inversion » du mouvement d'urbanisation peut renforcer certaines tendances de l'économie non officielle. Si elle n'est pas à la base du « départ » des villes, la possibilité de pouvoir développer un travail plus autonome est plus élevée pour certaines activités lorsque l'on quitte ce cadre. En outre les modalités du mode de consommation non urbain s'accordent mieux avec ces perspectives d'autonomisation du travail, ce qui là encore peut renforcer le mouvement. Mais cette explication comme la précédente vaut au mieux pour expliquer le développement de certaines formes de cette économie non officielle, malgré l'inconvénient qu'elle a de l'assimiler à un retour à la nature faisant peu de cas des autres formes d'économie non officielle qui pourraient se développer dans un cadre urbain.

Une cinquième explication est liée au mouvement de contestation des équipements collectifs, et plus généralement au thème de l'expérimentation sociale. Les équipements collectifs à vocation sociale (Éducation, Santé, Logement, Culture, etc.) font aujourd'hui l'objet d'une remise en cause généralisée sur la base de deux arguments : leur gestion bureaucratique qui élève sensiblement les coûts de production, et la différenciation de leur fonctionnement qui les conduit à secréter l'inégalité alors même qu'ils devaient la combattre ([28], [29]). Ceux qui refusent de considérer que la solution à ces problèmes réside dans la rétrocession au marché des secteurs ainsi gérés et qui ne

se contentent pas de cet état de fait recommandent alors la mise en place de nouvelles modalités de gestion de ces services, en utilisant notamment le mouvement associatif. Cette stratégie, qui a déjà trouvé un certain nombre d'illustrations au niveau des équipements collectifs urbains, débouche à travers de nombreux problèmes de gestion (les sources de financement public ne doivent-elles pas subsister? Jusqu'où peut-on s'appuyer sur le bénévolat pour gérer des activités souvent fondamentales pour la vie sociale? etc.) sur la mise en place d'un domaine qui ne relève ni du public ni du privé, et qui peut donc apparaître comme une économie non officielle. L'indétermination de ses limites, l'attitude souvent ambiguë des pouvoirs publics qui selon les cas relayent ou non les initiatives locales intervenues dans ce domaine, le caractère plus ou moins durable de ces expériences va dans ce sens. Mais d'un autre côté, on peut se demander si ce mouvement est véritablement non officiel ou s'il ne se situe pas comme son appellation fréquente l'indique (l'expérimentation sociale) entre l'innovation et la gestion, auquel cas il n'a vraiment rien de « souterrain » ou d'informel. En France l'expérience récente de la création de 5 000 emplois d'utilité collective par le Ministère du Travail illustre cet aspect, de même que la proposition d'établir un troisième secteur, ni privé ni public.

### **1.3. Peut-on mesurer l'économie non officielle?**

On imagine aisément la difficulté qu'il peut y avoir à saisir une réalité dont l'une des motivations consiste justement à se soustraire aux appareils d'observation et d'enregistrement officiels. Or il s'agit pourtant d'arriver à des ordres de grandeur suffisamment précis si l'on veut justifier ou infirmer les thèses qui voient dans le développement de l'économie non officielle un élément de régulation de l'économie capitaliste. Si l'on affirme en particulier que, du fait de l'économie non officielle, le chômage est surestimé, la croissance sous-estimée, l'inflation surestimée, à la limite que la stagnation ne serait qu'une illusion statistique, il convient d'être précis dans ses assertions, et les affirmations de Charreyton [11], selon lesquelles l'économie souterraine représente 8 % du P.I.B. en Grande-Bretagne, 10 % en Suède, ou celles de Forte et de Feige selon lesquelles ce pourcentage s'élèverait à 20 % pour l'Italie et 27 % pour les États-Unis doivent être considérées avec la plus grande prudence ([14], [15], [17], [18]).

Plusieurs méthodes de calcul ont donc été proposées, les unes s'attachant à certains éléments constitutifs de l'économie non officielle et les autres s'efforçant de la considérer dans sa totalité.

En ce qui concerne les éléments constitutifs on signalera :

– des estimations du travail domestique à partir des budgets temps ([11], [16]), qui impliquent dans une seconde étape la monétarisation de ce temps à l'aide de taux qui se situent entre une rémunération au niveau du salaire minimal et la rémunération attribuée aux services substitués sur le marché. Les estimations atteignent alors facilement 10 % du P.I.B.;

– des estimations sur le travail légal non déclaré, soit à partir de la sous-estimation des recettes fiscales, soit à partir d'une comparaison entre des suites de revenus et des suites de dépenses ([41], [43], [45], [46], [47]). Comme certaines

de ces corrections sont déjà intégrées dans la détermination officielle de la P.I.B., le montant restant des transactions légales non déclarées n'est pas toujours aussi élevé que l'on pourrait s'y attendre. On a même constaté dans le cas de l'Italie qu'une simple amélioration du système d'enquête auprès des petites entreprises et des travailleurs indépendants permettait de réduire de moitié la dimension de cette composante de l'économie non officielle [52]. La composante en cause représenterait alors 0,5 % du P.N.B. aux États-Unis, 5,7 % en Grande-Bretagne, 14 % en Italie ([49], [12], [1], [15]);

- des estimations de la production de biens et de services illégaux, généralement faites à partir de méthodes très empiriques telle l'exploitation des rapports des services de police. Ces estimations sont assez rares et, dans le cas des États-Unis, elles arrivent à 1,5 % du P.I.B. [49];

- des estimations des vols commis par les salariés, mais généralement des seuls vols répétitifs. Là encore, les méthodes sont empiriques, ce qui donne des estimations souvent divergentes, et là encore les principaux chiffres disponibles concernent les États-Unis où l'on arrive à un chiffre de 1,2 % du P.I.B. [49].

En ce qui concerne les estimations plus globales, les méthodes utilisées cherchent à relever des discordances entre les indicateurs « officiels » et « réels » de l'économie. Ainsi opposera-t-on la population ayant un emploi à la population « occupée » [43], l'importance des importations à la faiblesse du déficit de la balance commerciale, etc. Mais la méthode qui a rencontré le plus de succès à ce jour est celle utilisée par Gutman ([31], [32]). Étudiant le cas des États-Unis et partant de l'hypothèse selon laquelle il n'y existait pas d'économie non officielle jusqu'au début des années quarante, il constate l'émergence d'une telle économie à partir de l'élévation depuis cette date du rapport monnaie fiduciaire/dépôts bancaires, l'idée implicite étant que les transactions non officielles, si elles sont monétaires, ne laissent pas de trace sous forme de dépôts. Comme il considère en outre (ce qui est loin d'être évident) que le rapport valeur ajoutée/masse monétaire est le même pour les économies officielle et non officielle, il en déduit que la valeur ajoutée de l'économie non officielle représente 10 % du P.N.B. en 1976. Cette méthode qui a servi de référence pour de nombreuses tentatives de mesure a fait néanmoins l'objet d'un certain nombre de critiques :

- V.Tanzi a fait remarquer que l'évolution du rapport entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires pouvait évoluer sous l'effet d'autres facteurs que le développement de l'économie non officielle, notamment une augmentation de la pression fiscale. Comme des fraudes de ce type font déjà l'objet de corrections par le S.C.N., l'indicateur précité n'est plus pertinent ([57], [58]);

- plus important encore, L. E. Feige a fait remarquer avec beaucoup d'à-propos que toute la méthode présuppose le caractère monétaire des transactions qui se réalisent sous le couvert de l'économie non officielle. Or si cela est vrai pour certaines de ses composantes (le travail au noir en général), ce ne l'est plus du tout pour d'autres composantes telles que le troc, les services de voisinage, etc. où il s'agit dans la plupart des cas de transactions « réelles ». De son point de vue il y a donc une sous estimation très importante puisque le

pourcentage passe alors de 10 à 19% [14];

– rien ne permet d'affirmer en outre que le rapport entre valeur ajoutée et masse monétaire est le même pour tous les secteurs de l'économie [19];

– il reste enfin une critique particulièrement forte dans le cas des États-Unis. Le dollar sert de monnaie nationale dans certains pays (Porto Rico, Libéria, Guam et Samoa) ou circule librement et parallèlement à la monnaie nationale dans d'autres (Haïti, Panama, le Guatemala, etc.); de ce fait, il y a un décrochage logique entre la quantité de dollars en circulation d'une part et les dépôts bancaires aux États-Unis d'autre part, décrochage qu'on ne saurait en rien imputer à l'économie souterraine ou non officielle [19].

Tous ces éléments montrent clairement que les estimations de l'économie non officielle se heurtent à d'énormes difficultés, quelle que soit la méthode choisie. On ne saurait donc accepter sans réserve certaines estimations spectaculaires, mais en sens inverse, on peut dire que les symptômes de cette économie non officielle empêchent d'en nier la réalité.

## 2. ANALYSE ÉCONOMIQUE ET ÉCONOMIE NON OFFICIELLE

A supposer que le phénomène de l'économie non officielle soit important et qu'il puisse jouer un rôle majeur dans les années à venir, ce que nous verrons plus bas, il convient de voir si les instruments de l'analyse économique permettent de l'appréhender avec plus de rigueur. Ils devraient en particulier nous aider à répondre à deux questions essentielles : pourquoi se développe-t-elle ? Peut-elle constituer un nouveau mode de régulation économique ?

Au niveau de l'explication, deux théories économiques permettent d'améliorer la perception de l'économie non officielle, à ce jour très empirique : l'analyse économique du droit telle qu'elle a été notamment conduite au moyen de la nouvelle théorie des droits de propriété, et la théorie de la valeur d'échange.

Pour beaucoup d'économistes ([9], [40]) les fondements du droit peuvent aujourd'hui être appréhendés en termes économiques : le droit ne serait qu'un moyen de diminuer les coûts de transaction, c'est-à-dire les coûts que chacun doit supporter pour protéger sa propriété, pour faire respecter les contrats qu'il passe, pour bénéficier des fruits de son activité. La mise en place de règlements permanents sanctionnés par la police et la justice est donc le moyen de réaliser un certain nombre d'activités de manière plus économique qu'en leur absence, et cela revient à supposer implicitement que les règles de droit aient été définies sur une base contractuelle, chacun des individus présents à ce contrat social y trouvant son propre intérêt. Mais cette « acceptation » du droit peut être modifiée pour deux raisons :

– les premiers contrats sociaux ayant été passés dans un certain état de la répartition des ressources et des capacités, toute modification de ces dernières change les espérances de gain associées à une législation donnée et peut ainsi conduire à une révision de la loi;

– les lois n'étant pas toujours faites sur une base contractuelle (malgré toutes les fictions utilisées par les économistes à ce sujet) mais plutôt sous l'effet de la règle majoritaire, de nombreux règlements peuvent être édictés qui, loin d'élever l'espérance de gain d'un certain nombre d'agents, contribuent plutôt à la diminuer.

Dans un cas comme dans l'autre, la loi n'a plus alors pour effet systématique de diminuer les coûts de transaction mais elle peut au contraire les augmenter ce qui justifie que des activités soient entreprises en marge de cette loi à défaut de pouvoir la changer comme on le souhaiterait.

Ce raisonnement est appliqué indifféremment à tous les règlements possibles y compris à ceux constitutifs de l'État dont l'explication se trouve ainsi « économisée ». Mais il s'adapte particulièrement bien à toutes ces activités ouvertement illégales, et même à certaines modalités « d'auto production » (travail domestique, service de voisinage) dont la seule logique serait alors d'échapper aux sanctions légales qui pèsent sur les échanges ainsi officialisés. En approfondissant cette présentation et en précisant le contenu des coûts de transaction comme étant ceux destinés à améliorer l'exclusivité et la transitivity des droits de propriété (qualités constitutives d'un bon droit de propriété), on peut analyser avec plus de pertinence les différentes catégories constitutives de l'économie non officielle et en faire une synthèse plus cohérente : les activités domestiques pourraient conduire à assurer une meilleure exclusivité, les services de voisinage à élever la qualité de la transitivity, etc.

L'analyse marxiste de la valeur d'échange permettrait d'expliquer une autre motivation des activités non officielles. Dans la mesure où le passage de la valeur d'usage à la valeur d'échange s'accompagne d'une fétichisation de la marchandise et de l'aliénation des individus, ne doit-on pas en déduire que le retour au « règne » de la valeur d'usage permettrait de mettre fin à cette aliénation [17]? Là encore la théorie est susceptible d'applications multiples, qu'il s'agisse d'une marchandise quelconque ou de la force de travail en tant que marchandise. Dans ce dernier cas on expliquerait la recherche d'un travail autonome, et dans le premier cas il s'agirait surtout de renouveler des formes de production proches de la coopération ou du troc. Mais il y a une certaine ambiguïté à tenir ce raisonnement et à avancer une justification de l'économie non officielle sur la base de la théorie marxiste de la valeur d'échange, au moins au niveau théorique. L'utilisation par l'analyse marxiste de concepts comme ceux de valeur d'usage et de valeur d'échange a pour objet d'éclairer la nature du capitalisme et, *a contrario*, celle du socialisme en tant qu'alternative. S'en servir alors pour définir la spécificité de l'économie non officielle ne peut donc aller trop loin, encore que certains y voient souvent, mais à tort selon nous, le moyen de « démarchandiser » la société et de venir à bout du fétichisme de la marchandise.

Au-delà de l'identification des comportements qui peuvent être à la base de l'économie non officielle, et face auxquels l'analyse économique n'est pas dénuée d'explications, se pose le problème d'expliquer son développement. Peut-on imaginer son extension continue et dispose-t-on d'instruments susceptibles d'en

estimer la possibilité ? Les théories précédemment évoquées sont ici bien moins utiles : l'analyse marxiste ne reconnaît aucune efficacité à des stratégies qui ne remettraient pas en cause le fondement même de la société pour se contenter de réformes par petits paquets. La théorie économique du droit n'est guère plus précise et elle se contente de dire qu'à partir du moment où un nombre toujours croissant d'individus violerait la loi, le gain de cette violation diminuerait pour conduire les individus à faire face à des coûts de transaction toujours plus élevés et les amener alors à redéfinir de nouvelles lois. Le développement de l'économie non officielle constituerait en ce sens le symptôme d'une modification souhaitable de la loi, mais il ne saurait préfigurer un état durable. Et cette déduction est d'autant plus plausible que son développement s'appuie en grande partie sur le maintien d'une économie officielle, ce qui nous ramène à des comportements du type « passager clandestin » dont on sait qu'ils ne peuvent se généraliser avec succès. On notera au passage que ce concept du « passager clandestin » a ici un potentiel explicatif auquel les travaux sur l'économie non officielle ne font pas appel. Il apporte pourtant une interprétation suggestive du travail au noir et de son émergence dans la mesure où il montre que son extension lui fait perdre progressivement les quelques avantages qu'il avait au départ.

Même si à ce stade, l'apport de l'analyse économique est limité il a au moins le mérite de poser la question aujourd'hui la plus importante : l'économie non officielle peut-elle constituer une donnée durable du système économique actuel au point de jouer un rôle régulateur dans la crise qu'il traverse, voire même de préfigurer une économie pour demain. A défaut de réponses théoriques, la réponse tirée des faits que nous allons examiner maintenant sera plutôt négative : l'économie non officielle n'est pas une réalité indépendante de l'économie officielle, elle ne peut donc agir comme un correcteur durable de cette dernière, et il y a quelque illusion à vouloir penser le contraire.

### **3. QUEL RÔLE L'ÉCONOMIE NON OFFICIELLE PEUT-ELLE TENIR ?**

L'enjeu de nombreuses analyses de l'économie non officielle se situe bien à ce niveau. A partir du moment où (sans que des preuves très solides ne soient apportées) on met en parallèle le développement de l'économie non officielle d'une part, l'identification de la crise et du chômage d'autre part, on est logiquement conduit à se demander si la première ne tient pas le rôle d'amortisseur économique et social de la crise, ou même le moyen de la dépasser. Ce type de position se multipliant, on en signalera deux des plus symboliques, celles de T. Picault et celle de P. Rosanvallon :

— « d'une façon générale l'efficacité pratique du développement de l'activité informelle... tend dans son principe même à diminuer considérablement la charge que représentent aujourd'hui les « inactifs » pour les « actifs ». Elle apporte des solutions réelles et concrètes aux difficultés d'intégration des inactifs (jeunes, femmes, vieux) en leur donnant la possibilité d'être objectivement nécessaires au fonctionnement économique de la collectivité » [50];

– « mon hypothèse est que la crise est amortie par le développement de l'économie souterraine : activités domestiques, petite production directement autoconsommée, entraide familiale, services de voisinage, troc, travail au noir sous toutes ses formes » [53].

Ces réflexions sur une portée régulatrice de l'économie non officielle se retrouvent également mais de manière moins nette chez tous ceux qui envisagent les scénarios alternatifs de son développement à partir des attitudes possibles que l'État peut adopter à son égard. Trois attitudes sont ainsi envisagées par Jay Gershuny [22];

– l'État peut adopter une position négative cherchant surtout à lutter contre les fuites fiscales et les risques sociaux véhiculés par le travail au noir; il s'agit alors pour lui d'accentuer la législation antifraude;

– l'État peut chercher à développer l'économie non officielle, et cela d'autant plus que le fonctionnement courant des marchés officiels ne garantit ni le maintien de l'emploi, ni celui du revenu. Ce développement s'appuiera alors sur une certaine tolérance face au travail au noir, sur la mise en place des structures d'accompagnement nécessaires à la transformation du temps d'activités officielles en produits et sources de satisfaction non « officielles » (aménagement du temps de travail, politique de transports et d'équipements de voisinage) et la stabilisation ou la régression du poids des prélèvements obligatoires de manière à diminuer la contrainte minimale de revenu officiel;

– face aux risques de diminution du niveau de vie et de l'offre de services collectifs que ne manquerait pas d'entraîner le schéma précédent, l'État peut adopter une attitude plus souple. Il s'agirait de stimuler les aspects les plus intéressants de l'économie non officielle tout en contenant les traits négatifs. D'un côté l'État pousserait dans le sens de la réduction du temps de travail, voire même dans celui du partage du travail, dans le sens de la promotion des services collectifs produits à l'échelle de petites communautés; de l'autre côté, il promulguerait de nouveaux règlements juridiques traitant de nouvelles situations, tout en combattant la fraude délibérée.

On constate donc que dans l'hypothèse de ces deux derniers scénarios auxquels se rallient généralement les analystes de l'économie non officielle. la fonction régulatrice qu'on lui prête est toujours présente.

Avant de voir si les différents secteurs de l'économie non officielle pris un à un peuvent effectivement tenir un rôle de correcteur de la crise en participant à ces divers scénarios, il convient de présenter brièvement les arguments généraux invoqués dans ce sens, arguments dont on constatera qu'ils peuvent provenir d'horizons théoriques très variés :

– l'économie non officielle est censée procurer les emplois que l'économie officielle est incapable de maintenir ou même de créer. Il est intéressant de constater que l'affinement des arguments présentés par Jay Gershuny s'est effectué sur cette base, le développement de l'économie non officielle étant selon lui la réponse à l'échec des politiques de l'emploi depuis le début de la crise et plus particulièrement à celui des subventions directes d'emploi. Mais l'argument est également avancé en ce qui concerne l'activité du groupe de jeunes, groupe

particulièrement exposé au chômage. A travers la mise en évidence d'« enjeux qualitatifs », le thème du « travailler autrement » reconnaît implicitement la possibilité de rencontrer dans de nouveaux types d'emplois les types d'occupations refusés par le marché;

– l'économie non officielle est censée permettre le maintien d'un certain niveau de vie qui en son absence se serait dégradé encore plus rapidement depuis le début de la crise. Cette hypothèse pourrait être le corollaire de celle qui vient d'être exprimée, mais il se trouve qu'elle vise tout un processus de transformation des modes de consommation. La réduction forcée du temps de travail permettrait d'investir du temps dans la satisfaction de ses propres besoins, en limitant au passage le recours à des achats monétaires que la situation même de chômeur empêche progressivement de réaliser [20]. La non-dégradation relative du niveau de vie s'accompagnerait donc d'une mutation qualitative de ses composantes;

– l'économie non officielle permettrait dans de nombreux cas d'ouvrir de nouveaux débouchés à l'économie officielle. Bien que cet argument soit encore faiblement utilisé dans le débat et qu'il n'ait pas donné lieu à des tentatives de vérifications empiriques, Lindner l'avait déjà soulevé dans ses travaux sur le temps [20] : la mise en œuvre d'activités domestiques de bricolage ou même d'artisanat implique nécessairement le développement de certains marchés de biens d'équipements durables, d'outils et de composants adaptés. A la limite on pourrait donc dire que ce sont de nouveaux débouchés qui sont offerts aux industries en cause, quitte à ce que cela passe par une limitation du développement des services, voire même par leur déclin;

– dans la mesure où les dimensions de ses cellules de base sont nettement inférieures à celles de l'économie officielle, on peut penser qu'elles permettront d'échapper aux déséconomies d'échelles qui accompagnent le développement bureaucratique d'un certain nombre d'activités [29]. Dans le même ordre d'idée le mouvement de désurbanisation auquel peut conduire le développement de l'économie non officielle devrait permettre d'économiser un certain nombre de coûts de congestion et d'agglomération. Signalons enfin dans la suite logique de ces deux arguments celui de l'économie de matières premières et d'énergie. Depuis les premiers travaux sur l'autogestion et l'intérêt des petites « structures », l'argument est avancé qui y voit des sources sensibles d'économies en matières premières et surtout en énergie [64] l'argument n'ayant fait que prendre du poids avec la crise énergétique;

– l'économie non officielle est également susceptible d'être présentée comme diminuant le degré d'exposition à la concurrence externe, et comme permettant une meilleure autonomisation du système économique, au moins pour une partie de la société. Dans la mesure où cette économie implique un rapprochement voire même une intégration des processus de production et des processus de consommation, elle exclut tout recours à des marchandises produites en dehors d'un cadre local immédiat et médiatisées par des rapports salariaux. Importations et exportations devraient donc diminuer simultanément, et le pays, gagnant en autonomie, échapperait progressivement aux contraintes du

marché mondial et de la concurrence internationale. Même sans aller jusqu'à ce point, on a vu que pour certains elle pouvait être à la base d'une socioéconomie duale permettant au pays de tirer, grâce à son secteur concurrencé, tous les bienfaits des échanges internationaux tout en limitant le coût social grâce à son secteur non officiel [2];

– toujours dans la ligne de ces arguments on pourrait dire que le développement de l'économie non officielle offre des éléments de solution à la crise de « l'État-Providence » puisqu'il peut conduire aussi à une diminution des activités publiques officielles et réduire ainsi le poids des prélèvements obligatoires;

– le dernier effet de régulation de l'économie non officielle serait d'ordre idéologique, encore qu'il ait débouché selon nous sur deux interprétations sensiblement différentes:

- la première interprétation voit dans l'économie non officielle une sphère de réalisation de « l'autonomie » des individus, autonomie qui leur permettrait d'échapper pour leur propre compte aux effets de la crise et de s'opposer aux effets de dépendance et d'aliénation auxquels elle est censée conduire. L'individu pourrait ainsi se réconcilier avec l'Économie. Cette thèse marque profondément l'école de pensée inspirée par I. Illich et le meilleur moyen de la présenter est de le faire en opposition aux thèses de Durkheim : la division sociale des fonctions et des rôles n'a pas conduit à l'épanouissement recherché, la solidarité organique n'étant aujourd'hui en rien une condition créatrice de la liberté individuelle. Il faut donc « développer la capacité innée que les gens ont de faire quelque chose par eux-mêmes et pour eux-mêmes, sans passer par la structure contraignante des grandes organisations institutionnalisées (industrie, administration, État, ...) » [36]. L'analyse qui est à la base de ce courant n'a toutefois pas grand chose à voir avec celle de Marx, « la grande dimension » tenant ici le rôle du « capital ».

- c'est à une interprétation d'un tout autre type que nous invitent les théoriciens de la néo-sociale-démocratie ou du capitalisme autogéré. Pour ces auteurs, les formes du travail autonome, de la vie associative, ou de l'expérimentation sociale qui sont concédées par l'État et le Capital à la Nouvelle Petite Bourgeoisie n'ont pas d'autre objet que de laisser à cette dernière un certain pouvoir, pouvoir défini d'une manière telle qu'il ne puisse ébranler la société capitaliste puisque ne touchant en rien à ses fondements économiques. Cette Nouvelle Petite Bourgeoisie (cadres, techniciens supérieurs, employés, etc.) obtient ainsi de quoi compenser les effets de la crise structurelle contemporaine : processus accéléré de parcellisation et de standardisation de leur travail, déqualification continue du travail intellectuel et rapprochement d'avec le travail manuel, précarisation de leur emploi, fin de toutes perspectives de promotion voire même de formation, etc. ([25], [7]). L'absence de pouvoir réel dans le domaine économique est donc compensé par la mise en place d'un pouvoir « local » dans la gestion des affaires sociales, à la limite de certaines affaires économiques pour autant qu'elles ne touchent pas au fonctionnement du Capital. Les trois instances fondamentales du capitalisme : l'économique

déterminant, le politique dominant et le social réduit, seraient donc redistribuées sur un mode spatial : la mondialisation de l'économie, l'étatisation du politique et la localisation du social [39]. Un nouveau consensus s'instaurerait, non plus entre le capital et le travail comme le suggérait la sociale-démocratie, mais entre la Bourgeoisie et la Nouvelle Petite Bourgeoisie : c'est le consensus néo-social-démocrate qui troquerait un peu de pouvoir contre beaucoup de stabilité... L'autogestion du local auquel reviennent bien des expériences placées sous le couvert de l'économie non officielle constituerait donc une solution à la dimension politico-idéologique de la crise, mais ce ne serait jamais qu'une solution sans perspectives réelles et pour la seule Nouvelle Petite Bourgeoisie. Elle ne saurait donc en rien préfigurer le contenu d'une société désaliénée.

Cette opposition fondamentale dans l'interprétation du rôle régulateur de l'économie non officielle montre bien la difficulté qu'il y a de raisonner sur des catégories assez imprécises. Aussi convient-il de reposer ici le problème de la vocation régulatrice de cette économie non officielle à partir de ses principales composantes, ce qui permettra, ultérieurement, de procéder à une évaluation plus globale.

### **Le travail domestique**

L'attention portée à la famille ou au foyer comme agent économique est relativement récente [3], mais on peut se demander si le phénomène du travail domestique dans lequel certains voient un élément essentiel de l'économie non officielle est si neuf et surtout dans quelle mesure il agirait comme une régulation de l'économie.

On peut en effet faire les deux objections suivantes à cette thèse : en premier lieu rien ne permet de montrer que le travail domestique se soit sensiblement élevé par rapport à ce qu'il était dans des périodes passées; bien que l'on ne dispose pas de mesures directes du phénomène, on sait par exemple que les taux d'activité féminine ne sont pas sensiblement différents aujourd'hui de ce qu'ils étaient au début du xx<sup>e</sup> siècle, ce qui empêche d'en faire de toute manière un phénomène structurel. Le problème reste posé au niveau conjoncturel, et on peut évidemment se demander si depuis le début de la crise on n'assiste pas à une substitution croissante de travail domestique au travail marchand salarié. En second lieu, le clivage ainsi postulé entre travail domestique et travail marchand salarié nous paraît des plus discutables. Il n'existe pas un travail domestique partout homogène et ce, quelles que soient les conditions de vie du foyer. Sauf à postuler que ce travail soit absolument autarcique et que le foyer fonctionne comme une petite économie totalement coupée du monde extérieur, le volume et la structure de ce travail domestique sont fondamentalement contraints par le travail marchand salarié auquel il est lié. Paradoxalement et contrairement à ce que les défenseurs du rôle régulateur de l'économie non officielle postulent *a priori*, c'est en temps de crise que cette liaison apparaît très clairement car on y assiste à la fois à la diminution du revenu monétaire et à la déqualification même du travail domestique. Des travaux conduits par ailleurs sur le contenu du chômage en Grande-Bretagne [30] ont montré qu'avec l'allongement de la durée

du chômage, il y a appauvrissement du travail domestique : compte tenu des modalités de consommation dominantes le ménage ne peut plus, faute de moyens financiers, procéder au renouvellement des biens de consommation durables et on assiste donc bien à une simplification du travail domestique dans le cadre d'une contrainte de consommation toujours plus réduite. On peut d'ailleurs trouver une autre preuve de cette non-substitution du travail domestique au travail marchand salarié dans les revendications exprimées par un certain nombre de mouvements, féministes ou autres. Pour eux, la vulnérabilité croissante de la population féminine en période de crise, qui se traduit par un phénomène de retour ou de maintien au foyer, est tout à fait critiquable car c'est un retour dans des activités dévalorisées et aliénantes sans aucune perspective d'épanouissement réel, et un moyen de redéployer en période de crise le contenu traditionnel de l'inégalité entre les sexes face au travail.

Il est donc difficile de dire que le développement du travail domestique joue le rôle d'un amortisseur de la crise économique. Cette pseudo-analyse que rien ne justifie vraiment passe au contraire sous silence tout le rôle aliénant et inégalitaire du travail domestique en le présentant finalement comme un choix alors qu'il s'agit des effets d'une contrainte. Si certains problèmes idéologiques ne les en empêchaient, les défenseurs de l'économie non officielle auraient pu trouver dans l'analyse marxiste un certain nombre de « secours », mais là encore, nous pensons que cela n'aurait guère été fructueux car mal périodisé historiquement. On peut en effet considérer que le travail domestique correspond à un élément du coût de reproduction de la force de travail non rémunéré par le capital, et qu'à ce titre, le développement du travail domestique pourrait apparaître comme une contre-tendance à la baisse tendancielle du taux de profit, d'où son importance en temps de crise. On raisonnerait donc en quelque sorte par analogie à l'analyse de la formation du sous-développement où le maintien d'activités traditionnelles constituait le moyen de diminuer le coût de reproduction de la force de travail. Mais les deux situations ne sont guère comparables, et il nous semble que c'est se méprendre fondamentalement sur la nature du système économique contemporain que de supposer que l'intégration sociale ne passe pas par la consommation pour se limiter à la seule intégration par la production. A l'époque du néo-fordisme, l'intégration se fait à la fois par la production et la consommation et il serait tout à fait illusoire de penser qu'une solution à la crise pourrait être trouvée dans la « démarchandisation » de certains biens et services. Ou alors il s'agirait d'une stratégie de transformation de la société heurtant de plein fouet les intérêts capitalistes que rien ne permet de voir dans l'évolution actuelle du travail domestique. Il reste alors à se demander pourquoi l'illusion d'un travail domestique réparateur et désaliénant a pu se propager aussi vite à un moment où il apparaît au contraire comme un lieu de précipitation des inégalités et de l'appauvrissement. On ne doit pas oublier comme nous l'avons dit au départ que la famille et ses choix économiques ont largement été absents de la théorie économique, et qu'elle y a été réintroduite sous l'effet de la « révolution » beckerienne : en assimilant le foyer à une petite entreprise coopérative, Becker et ses disciples ont fait du foyer un lieu d'apprentissage de choix rationnels et de médiatisation des rapports marchands.

C'était aller bien vite en besogne, et oublier au passage ce que toutes les autres sciences sociales disaient, à juste titre, sur cette structure sociale de base. Faute d'un autre cadre théorique, ou voulant systématiquement l'ignorer, de nombreux défenseurs de l'économie non officielle se sont attachés à ce cadre apologétique et ont oublié les rapports réels qui le liaient à l'Économie.

### **Le travail au noir**

Plus encore que le travail domestique, le travail au noir ne nous semble guère assumer de fonction régulatrice réelle en temps de crise.

Il convient d'abord de souligner, pour éviter toute ambiguïté, que le travail au noir est une réponse frauduleuse à la structure fiscale, aux réglementations sociales ou aux contingentements, et que dans la majorité des cas il est organisé au niveau d'entreprises qui secrètent du travail au noir, bien plus que sous une forme individuelle. Il peut conduire à certains avantages au niveau de l'entreprise (profit), du travailleur (emploi) ou du consommateur (prix) en cause, mais dans l'ensemble la marge qui est ainsi partagée est perçue directement aux dépens du fisc et donc indirectement aux dépens d'autres entreprises, d'autres travailleurs et d'autres consommateurs. On peut donc se demander par quel miracle ce type d'activité va déboucher sur l'autonomie et l'épanouissement des individus, quelle va être exactement cette fonction anticrise qu'on lui prête, en quoi il prévient l'explosion sociale.

Notons d'abord que le travail au noir n'opère aucune fonction de régulation au niveau macroéconomique, sinon par des effets prix qui conduiraient à freiner les importations et augmenter les exportations. Mais sauf quelques cas italiens très célèbres, on ne peut dire que ce soit là un enjeu central du travail au noir d'autant plus qu'à ce stade, on est conduit à postuler ce mécanisme au niveau de tous les pays développés, ce qui neutraliserait alors l'argument. Il est d'ailleurs admis que le travail au noir est surtout localisé dans le cadre des activités internes, comme en témoigne sa concentration dans le domaine du bâtiment et des travaux publics pour la part qui en est identifiable ([37], [44], [56]).

Mais il y a bien plus. Il est admis par un certain nombre d'économistes qu'en temps normal les effets du travail au noir sont souvent négatifs pour les travailleurs (absence de sécurité sociale, absence de protection contre les accidents du travail et rémunérations qui tendent à baisser dans le temps), pour les consommateurs (qualité souvent médiocre des produits, absence de recours en cas de malfaçons) et pour toutes les entreprises autres que celles qui pratiquent le travail au noir et qui se trouvent exposées de ce fait à une concurrence déloyale. Face à cela les quelques avantages que le travailleur peut à l'occasion en retirer sont minces, le seul avantage notable étant celui de trouver une activité qui peut, le cas échéant, se transformer en chômage pour d'autres travailleurs. Or en période de crise, ces effets sont largement intensifiés et le travail au noir apparaît de notre point de vue comme l'exacerbation de certaines formes de concurrence déloyale qui conduisent à un double transfert de coût : des entreprises qui recourent au travail au noir vers celles qui procèdent « officiellement »; des travailleurs au noir vers les autres travailleurs. Il n'y a

donc guère d'amélioration de la régulation de l'économie, il n'y a qu'un conflit toujours plus vif pour se partager les marchés existants.

Le travail au noir ne résoud donc pas plus des problèmes macroéconomiques qu'il n'améliore la situation des individus sinon aux dépens de celle d'autres individus. On peut être perplexe sur l'« amélioration » de la situation des travailleurs au noir, car si en temps d'expansion on peut dire que le travail au noir ouvre dans l'immédiat des possibilités tangibles de mieux planifier son temps de travail, de discuter d'égal à égal avec le donneur d'ouvrage, voire même d'acquérir une qualification supérieure grâce à une expérience sur le tas, les choses ne fonctionnent plus du tout de la même manière en temps de crise : le travail au noir y devient un moyen pour les entreprises de faire peser les coûts de la crise sur des travailleurs, mal couverts, souvent surmenés, ne bénéficiant plus de pouvoir de négociation et touchant des rémunérations systématiquement dépréciées [51]. Il est donc tout à fait discutable de lier l'absence d'explosion sociale depuis le début de la crise à l'existence de soupapes telles que le travail au noir. Sans doute le travail au noir ne connaît-il pas de crise [42], et il en a souvent été ainsi dans le passé. Quant à l'autonomie croissante de l'individu qui travaillerait au noir, c'est une illusion indissociable d'une vision harmonieuse de l'exploitation ou alors, c'est qu'il faudra peut-être parler « d'exploitation au noir ».

### **L'expérimentation sociale**

Le champ de l'expérimentation sociale constitue une des formes les plus intéressantes de développement d'un travail non marchand. Il s'agit bien d'une forme en développement constant, comme en témoigne la mise en place de structures d'animation ou de gestion locale dans un cadre généralement municipal (crèches, Maisons de Jeunes et de la Culture, Centres de loisirs, Centres de santé, Centres communaux d'action sociale, etc.). On ne peut plus qualifier vraiment ce travail de marchand dans la mesure où, s'il ne se situe pas exactement dans l'optique du secteur public, il ne se situe certainement pas dans la perspective d'un travail marchand salarié. Le couvert sous lequel il tend d'ailleurs à se dérouler, celui de l'association privée, ne saurait conduire à une assimilation abusive dans la mesure même où ces associations ont souvent un but non lucratif.

Il s'agit donc bien d'un phénomène nouveau dont on ne connaît pas clairement les limites d'extension mais dont on sait qu'il pourrait empiéter progressivement sur les activités traditionnellement réservées aux secteurs public et privé, la nature de l'activité étant peut-être moins importante que l'optique dans laquelle se situe son mode de gestion. Mais une chose est de reconnaître l'originalité et le potentiel d'amélioration sociale que renferment de telles structures, au titre de l'autonomisation du travail, autre chose est d'y voir un mécanisme qui viendrait « résoudre » de manière clandestine les difficultés créées par la crise. Des concepts tels que ceux d'expérimentation sociale ou de vie associative sont aujourd'hui quasi officiels. Ce qui peut effectivement créer

l'illusion c'est que ce sont des structures encore mal définies et dont on cherche à dessiner justement des traits durables. Mais le phénomène est déjà contrôlé par les structures municipales qui, dans bien des cas, sont à l'origine même de telles tentatives, et la réflexion porte actuellement moins sur la pertinence de telles structures que sur la nécessité de choisir quel doit être exactement le statut d'un personnel qui mélange des éléments de bénévolat à des statuts légaux; quelles doivent être exactement les sources de financement (subventions, prix, dons), quels doivent être ses principes de gestion, etc. Une fois admis cet aspect officiel de l'expérimentation sociale et des formules qui lui sont associées, on peut également reconnaître qu'il pourrait offrir des fragments de solution à la crise mais sans lui apporter de « solution » en elle-même :

— l'expérimentation sociale permet d'économiser un certain nombre de coûts de fonctionnement et d'investissement liés à la production publique de services sociaux; aux arguments déjà signalés ci-dessus, il convient d'en ajouter un nouveau qui touche plus spécifiquement l'expérimentation sociale dans le domaine de la santé : les formules actuellement en œuvre ou en projet à ce titre intègrent bien mieux les fonctions préventives et curatives que ne le font les structures traditionnelles, ce qui peut conduire à des économies de coûts pour l'avenir;

— l'expérimentation sociale permet d'assurer une meilleure participation et un meilleur contrôle des usagers à la gestion des services en cause. En poussant à l'extrême on rejoint donc ce qui a déjà été dit sur la redistribution du pouvoir. On sait qu'il existe ici deux interprétations radicalement antagonistes de ce phénomène, mais, quelle que soit l'interprétation retenue, elles admettent implicitement que ces nouvelles formes de gestion ont un rôle de régulation sur le plan idéologique.

Le problème de l'expérimentation sociale est donc moins de savoir si elle a un rôle régulateur limité que de savoir si on peut la laisser sous un couvert non « officiel ». Et même sur le premier plan on ne saurait aller trop loin, comme en témoignage la diversité des cas en cause. On peut se demander en particulier si, dans de nombreux cas, l'expérimentation sociale ne constitue pas pour l'État un moyen de se débarrasser d'un certain nombre de fonctions qu'il juge incontrôlables ou trop coûteuses sur l'activité des ménages, l'expérimentation sociale tenant alors lieu d'un travail domestique au contenu élargi et au domaine accru.

### **Le travail communautaire**

Le travail autonome ou/et communautaire constitue la dernière forme généralement identifiée d'économie non officielle. C'est le travail autonome qui constitue évidemment la référence de base, c'est-à-dire un travail qui, non soumis à la division des tâches, pourrait échapper à la marchandisation. On y assimile très vite le travail communautaire et coopératif en considérant que l'autonomie est reportée au niveau d'un ensemble élargi ce qui permet de mieux contrôler une division maximale des tâches et là encore de se prévenir contre la réification du travail.

Si c'est bien là ce que veulent dire les porte-paroles de l'économie non officielle, on ne peut dire que le phénomène soit véritablement neuf et rien ne permet de dire qu'il ait progressé dans les années récentes plus rapidement que l'extension de la sphère marchande. En outre, et c'est bien là le point central, ces structures ne sont durables et ne peuvent échapper à la logique dominante que si elles trouvent d'autres structures animées de la même logique en amont et en aval, à moins bien entendu qu'elles ne vivent dans une autarcie complète. Ce point n'est pas nouveau, et on sait que depuis les débuts du capitalisme l'un des principaux problèmes des structures coopératives ou communautaires, outre celui de leur organisation, a justement été de filtrer les effets de la logique dominante; et fort peu y sont arrivées avec succès [64].

### **Quelle définition, quelle régulation ?**

A ce stade, l'économie non officielle apparaît surtout comme un pot-pourri rempli de bonnes intentions. Sans doute est-ce pour cela qu'on en arrive au résultat quelque peu paradoxal qui consiste à la présenter comme un amortisseur de crise alors qu'elle ne fait que supprimer des marchés et ne peut donc dans une première analyse qu'aviver les contradictions économiques et les conflits sociaux. Rappelons aussi que l'assimilation du travail domestique et du travail au noir à une libération d'énergie humaine, à l'épanouissement des personnes, etc., nous semble particulièrement audacieuse, car on peut y voir non sans quelques raisons un champ exceptionnel de développement des inégalités, des dépendances, de transferts individuels et de coûts.

Ces formes ne pouvant aucunement être considérées comme susceptibles de prévenir ou d'amortir l'explosion sociale et d'assainir le fonctionnement de l'économie capitaliste, on peut se demander s'il n'en va pas différemment avec le travail autonome entendu dans les diverses acceptations possibles de ce terme : auto-production, services de voisinage, communautés, etc. tout ce qu'A. Gorz qualifie aujourd'hui d'espaces d'autonomie [26]. Il n'est pas dans notre propos de dire s'il s'agit là de formes mineures sous prétexte qu'elles ne jouent pas actuellement de rôle déterminant dans le fonctionnement de la société, ou encore de considérer que les problèmes de cohérence de sa mise en œuvre empêchent que l'on s'y arrête. Mais ces formes ne visent-elles pas plus profondément la « démarchandisation » du travail et n'impliquent-elles donc pas, pour s'instaurer de manière durable, une transformation radicale de la société et une activation des conflits ? On peut alors se demander pourquoi les pré-théoriciens et interprètes du non officiel n'admettent pas cette contrainte et se contentent de dire que cette économie sera ce que l'État voudra en faire, inventant à ce sujet de nombreux scénarios où seuls les pouvoirs publics et non les structures économiques jouent un rôle actif. Cette déviation de l'analyse vers l'État qui arbitrerait ainsi entre les frontières de l'économie officielle et celles de l'économie non officielle a quelque chose d'illusoire : nul doute que dans la mesure où cela est supportable pour le système il saura arbitrer dans ce sens, soit de manière négative (lutte en France contre le travail au noir), soit de manière positive (légalisation en Allemagne depuis 1979 des services de voisinage). Mais faute

d'aller au-delà de ce niveau initial de réflexion, cette analyse conduit à faire l'apologie de la débrouillardise dans une société où les marchés contemporains n'ont guère de raison de lui accorder une place majeure sinon pour faire revivre certaines illusions des débuts du libéralisme économique.

## BIBLIOGRAPHIE

- [1] ALVARO (G.), L'Italia sommersa che non paga le tasse, « *Mondoperaio* », février 1979.
- [2] AMADO (J.) et STOFFAES (C.), Vers une Socio-économie duale, *la Société française et la technologie*, La Documentation Française, Paris, 1980.
- [3] ANSELLE (J. L.), Économie souterraine, économie sans mystère, *le Monde Diplomatique*, n° 321, décembre 1980.
- [4] ARCHAMBAULT (E.), La famille, agent économique, *Projet*, n° 144, 1980.
- [5] BEAU (J. L.), *Socialisme et mode de production*, Économie en liberté. P.U.F., Paris, 1980.
- [6] BELL (D.), *The Coming of Post Industrial Society*. Hememen, Londres, 1977.
- [7] BIHR (A.) et HEINRICH (J. M.), *La néo sociale-démocratie ou le capitalisme autogéré*, Éditions du Sycomore, Paris, 1979.
- [8] BOWSER (N.), The Demand for Currency; Is the Underground Economy Undermining Monetary Policy? *Review*, janvier 1980, Federal Reserve Bank of Saint-Louis, États-Unis.
- [9] BUCHANAN (J.), *The Limits of Liberty*, University of Chicago Press, Chicago, 1975.
- [10] BURNS (S.), *The Household Economy*, Beacon Press, Boston, 1977.
- [11] CHARREYTON (A.), L'économie souterraine se développe à l'Est comme à l'Ouest, *Futuribles*, n° 29, décembre 1979, Paris.
- [12] DILNOT (A.) et MORRIS (C. N.), What Do We Know About the Black Economy ? *Fiscal Studies*, vol. 2, n° 1, mars 1981, Royaume-Uni.
- [13] DUPUY (J. P.) et ROBERT (J.), *La trahison de l'opulence*, collection Économie en liberté. P.U.F., Paris, 1977.
- [14] FEIGE (L.), How Big is the Irregular Economy ? *Challenge*, novembre-décembre 1979, White Plains, New York.
- [15] FORTE (E.), I Conti dell' Economia Sommersa, *Mondoperaio*, février 1979.
- [16] FOUQUET (A.), Une grande partie de l'Économie cachée, le travail domestique gratuit, *Problèmes politiques et sociaux*, n° 400, 1980.
- [17] FREY (L.), Dal lavoro nero alla misurazione del reddito sommerso, *Motiziario* keres di economia del lavoro, 16 mars 1979.
- [18] FREY (B. S.), Wie gross ist die Schattenwirtschaft ? (Discussion Paper), Universitäten Zurich und Basel, janvier 1981.
- [19] GARGIA (G.), The Currency Ratio and the Subterranean Economy, *Financial Analysis Journal*, novembre-décembre 1978.
- [20] GAUDIN (J.) et GREFFE (X.), Partage du travail et nouveau mode de développement, *Droit social*, 1979, n° 1.
- [21] GERSHUNY (J.), Post Industrial Society: the Myth of the Service Economy, *Futures*, avril 1977.
- [22] GERSHUNY (J.), The Informal Economy: its Role in Post Industrial Society, *Futures* février 1979.
- [23] GERSHUNY (J.), *Future Employment Structures; Security and Job Creation*, 3<sup>e</sup> Colloque Européen de prospectives, Arc et Senan, septembre 1979.
- [24] GERSHUNY (J.), L'Économie informelle, *Futuribles*, n° 24, juin 1979.
- [25] GOLDSCHMIDT (L.), *Le socialisme à visage urbain, essai sur la locale-démocratie*, Editions Ruptures, Paris, 1979.
- [26] GORZ (A.), *Adieu au prolétariat*, Édition Galilée, Paris, 1980.
- [27] GREFFE (X.), *La politique sociale*, P.U.F., collection Sup., Paris, 1975.
- [28] GREFFE (X.), *L'impôt des pauvres, nouvelle stratégie de la politique sociale*, Dunod, Paris, 1978.
- [29] GREFFE (X.), *Analyse économique de la bureaucratie*, Economica, Paris, avril 1981.
- [30] GREFFE (X.) et ZYLBERBERG (A.), Politique sociale et indemnisation du chômage, Rapport de Recherche du Centre Travail et Société, Université de Paris IX, 1980.
- [31] GUTMANN (P. M.), The Subterranean Economy, *Financial Analysts' Journal*, novembre-décembre, 1978.

- [32] GUTMANN (P. M.), Professor Gutmann Replies, *Financial Analysts' Journal*, novembre-décembre, 1978.
- [33] HEILBRONER (R.), *The Human Prospect*, Norton, New York, 1974.
- [34] HENDERSON (H.), The Big New Small is Beautiful Movement, *Business and Society Review*, New York, n° 23, 1977.
- [35] O'HIGGINS (M.), *Measuring the Hidden Economy, A Review of Evidence and Methodologies*, The Outer Circle Policy Unit, 1980, Londres.
- [36] ILLICH (I.), The New Frontiere for Arrogance: Colonisation of the Informal Sector, *Ghandi Mag.*, vol. 1, n° 6, 1979.
- [37] KLATZMANN (R.), Le travail au noir, *Futuribles*, n° 26, septembre 1979 et Comment mesurer l'économie souterraine, *Problèmes Economiques et Sociaux*, n° 400, juin 1980.
- [38] LAURENT (R. D.), Currency and the Subterranean Economy, *Economic Perspective*, mars-avril 1979, Federal Reserve Bank of Chicago.
- [39] LEFEBVRE (H.), *De l'État*, Collection 10/18, tome IV, Paris, 1979.
- [40] LEPAGE (H.), *Demain le capitalisme*, Pluriel, Le livre de Poche, Paris, 1978.
- [41] MACAFEE (K.), A Glimpse of the Hidden Economy in the Nation all Accounts, *Economic Trends*, février 1980, Central Statistical Office, Londres.
- [42] MELHAUD (J.), Travail au noir : la crise connaît pas, *L'Usine Nouvelle*, n° 8, 22 février 1979.
- [43] O.C.D.E., Le Travail illégal et non déclaré en Italie, Rapport du Pr P. Pettenati, MAS/WP7 (79) 6, février 1979, Paris (document à diffusion restreinte).
- [44] O.C.D.E., Mesure du volume de l'emploi non déclaré, MAS/WP7 (80) 3, mars 1980, Paris (document à diffusion restreinte).
- [45] O.C.D.E., Méthodes utilisées pour l'estimation de la fraude fiscale, CFA (78) 6, novembre 1978, Paris (document à diffusion restreinte).
- [46] O.C.D.E., Une étude sur l'exactitude des déclarations de revenus en France, DAF/CFA/WP8/80.4, janvier 1980, Paris (document à diffusion restreinte).
- [47] O.C.D.E., Rapport américain sur l'estimation du montant des revenus non déclarés des personnes physiques, DAF/CFA/WP8/80.2, janvier 1980, Paris (document à diffusion restreinte).
- [48] O.C.D.E., Le travail non déclaré : l'expérience de l'Instituto Centrale di Statistica italien, MAS/VP7 (78) 1, décembre 1978, Paris (document à diffusion restreinte).
- [49] O.C.D.E., L'économie souterraine dans le cadre des Comptes Nationaux, DES/NI/81.3, Paris, 1981 (document à diffusion restreinte).
- [50] PICAULT (T.), L'emploi informel ou le bon usage de la crise, *le Monde-Dimanche*, 3 février 1980.
- [51] REBASSE (A.) et WALANCE (G.), Un dossier explosif : le travail au noir, *l'Express*, n° 1329, 13-19 décembre 1977.
- [52] RODANO (G.) et SIMULA (G.), La revisione ISTAT del Conti Nazionali : una prima disamina sul metodo e i risultati CESPE Centro, Torre Argentina, 1979, Rome.
- [53] ROSANVALLON (P.), Le développement de l'économie souterraine et l'avenir des sociétés industrielles, *Le Débat*, Gallimard, n° 2, juin 1980.
- [54] SCHIRAY (M.) et SILGAL (S.), Demain-Aujourd'hui : expérimentation sociale et changement de style de vie, *I.F.D.A.*, décembre 1979.
- [55] SCHUMACHER (E. F.), *Une Société à la mesure de l'homme : Small is Beautiful*, Le Seuil, Paris, 1979.
- [56] S.E.D.E.S., Essai d'analyse des causes socio-économiques au développement du travail au noir dans l'industrie du bâtiment, Paris, 1979.
- [57] TANZI (V.), Underground Economy Built on Illicit Pursuits is Growing Concern of Economic Policymakers, *I.N.F. Survey*, 4 février 1980, Washington D.C.
- [58] TANZI (V.), The Underground Economy in the United States: Estimates and Implications, *Banco Nazionale del Lavoro*, décembre 1980.
- [59] Le travail au noir, *Le Nouvel Observateur*, n° 812.2-8 juin 1980.
- [60] Le travail au noir en Europe et aux U.S.A., *Intersocial*, n° 61, juin 1980.
- [61] France : une campagne contre le travail clandestin deux ou trois étoiles, *Intersocial*, n° 61, juin 1980.
- [62] Italie : le boom de l'économie immergée, *Intersocial*, Paris, n° 61, juin 1980.
- [63] The underground Economy; How 20 millions Americans cheat Uncle Sam out of billions in Taxes, *U.S. News and World Report*, Washington, 22 octobre 1979.
- [64] *Économie de l'autogestion*, Dunod, Paris, 1980 (ouvrage collectif préparé sous la direction de A. Dumas).